

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Gestion de l'environnement : métiers des déchets

Université François-Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)
Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de la terre, de l'univers et du vivant

Établissement déposant : Université François-Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Gestion de l'environnement : métiers des déchets* (GEMD), portée par le département « Génie biologique » (GB) de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Tours (composante de l'Université François-Rabelais de Tours) a ouvert en septembre 2007. Elle a pour objectif de former des professionnels spécialistes de la gestion des déchets sous tous ses aspects, techniques, réglementaires, organisationnels et économiques, tout en tenant compte du caractère évolutif de ce secteur. De ce fait, la formation présente un caractère pluridisciplinaire en abordant toutes les catégories de déchets et leurs différents modes de gestion, de leur prévention à leur élimination.

La formation est accessible à Bac+2 et après un parcours en formation continue. Elle est ouverte en formation initiale, continue, et en alternance. Le diplôme de la LP GEMD est également accessible par validation des acquis de l'expérience (VAE).

En termes de métiers, la LP GEMD vise à former des cadres intermédiaires entre le technicien supérieur et l'ingénieur ou cadre supérieur, capables de gérer tous types de déchets dans les secteurs publics et privés. Une poursuite d'études est constatée principalement en master *Management déchets*, master *Environnement*, master *Hydrosystèmes et bassins versants* de Tours et des Ecoles d'ingénieurs en agronomie.

Analyse

Objectifs
La gestion des déchets, en pleine évolution, ne se limite plus aux activités de collectes, traitements, éliminations mais prend de plus en plus en compte le cycle de vie complet des produits, de l'éco-conception, à la production, jusqu'au recyclage, pour satisfaire au principe de l'économie circulaire. Dans cette optique, la LP vise à faire acquérir à ses étudiants les connaissances et compétences leur permettant d'appréhender toutes problématiques relatives aux déchets concernant leur prévention, collecte, tri, transport, traitement, valorisation et élimination, en accord avec la réglementation en vigueur. Outre les compétences techniques, la formation vise à développer chez l'étudiant l'esprit d'initiative, la prise de responsabilités, la capacité de travail en équipe et les qualités relationnelles.
Organisation
La formation est constituée de sept unités d'enseignement (UE) dont cinq UE pour l'enseignement disciplinaire représentant un volume horaire global de 450 heures, une UE de projet tutoré et une UE de stage ou d'activité en entreprise. Toutes les UE, sauf celle du stage, représentent un crédit de cinq crédits européens (crédits ECTS) chacune. Les enseignements dispensés semblent bien adaptés aux objectifs professionnels visés par la formation.

Cependant, la maquette aurait gagné en lisibilité si les éléments constitutifs de chaque UE avaient été clairement détaillés (nombre d'heures ; crédits ECTS ; coefficients ; objectifs ; compétences). On note que 64,50 % de la formation sont consacrés à des enseignements transversaux (législation, management, gestion, comptabilité, anglais, ...). Il conviendrait de développer la formation théorique et technique relative à l'ingénierie des déchets. L'annexe descriptive au diplôme informe que l'année se découpe en deux semestres, le 2nd semestre n'étant composé que de l'UE « Stage » ; ce qui ne semble correspondre qu'au parcours des non-alternants et présente une incohérence avec la colonne « semestre » de la maquette.

La gestion de l'alternance s'effectue en partenariat avec le Centre de Formation d'Apprentis Inter Universitaire Région Centre (CFAIURC). Les apprentis bénéficient de quatre périodes de cours (de quatre à six semaines) dont deux communes avec le groupe en formation initiale. Les contrats d'apprentissage sont d'un an en général.

Positionnement dans l'environnement

La formation est rattachée au département GB de l'IUT de Tours, offrant ainsi une poursuite d'études courtes aux étudiants de diplôme universitaire de technologies (DUT) GB ainsi qu'aux étudiants de L2 des filières scientifiques. Pour élaborer son offre de formation, la LP GEMD s'est appuyée sur l'expérience d'organismes publics et privés, de collectivités, de bureaux d'études dans le domaine des déchets, impliqués à différents titres dans la formation. Le dossier manque de précisions sur les entreprises accueillant les apprentis, si elles le font de manière régulière ou non. On peut se demander s'il existe une fidélisation des entreprises partenaires. Il n'est pas fait mention de pôle de compétitivité ou de cluster dont la formation pourrait faire partie.

La formation est concurrencée au niveau national par une dizaine de LP de spécialités voisines dont la plus proche géographiquement et thématiquement, se situe à La Roche-sur-Yon. Des enquêtes menées par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) de Tours indiquent qu'une majorité des diplômés en emploi le sont dans la Région Centre et principalement en Indre et Loire ; ce qui justifie l'ancrage régional de la LP.

Il n'existe aucune coopération avec d'autres établissements ou structures. Le dossier fait état d'une volonté de développer des partenariats avec d'autres formations mais sans indiquer de piste.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de 42 membres dont 37,50 % d'enseignants de l'Université de Tours (aux trois-quarts de l'IUT), 2,40 % d'enseignant vacataire du secondaire et 61,90 % de professionnels des secteurs publics et privés. La présence des intervenants extérieurs est pertinente tant du point de vue de leur niveau de compétence (ingénieur, chef de projets, dirigeant d'entreprise, ...) que du contenu pédagogique, et permet un enseignement bien adapté aux besoins et aux attentes du monde socioprofessionnel. Toutefois, hormis le responsable de la formation et l'enseignant d'anglais bien impliqués dans les enseignements à hauteur d'une trentaine d'heures, on note un volume horaire moyen de huit heures (entre 2 et 14) par intervenant académique ; ce qui paraît faible et donne l'impression de dispersion. Le nombre élevé de professionnels pour de courtes interventions renforce cette impression. On peut s'interroger sur l'efficacité pédagogique d'une telle dispersion.

Les questions relatives à la LP sont abordées au niveau du département GB lors des réunions pédagogiques (trois à quatre fois par an) et du conseil de département (deux fois par an). Le pilotage de la LP est assuré par huit personnes (le responsable de la formation, six membres du département GB intervenant dans la LP, la secrétaire du département et l'assistante pédagogique du CFAIURC). Une telle organisation semble suffisante pour un pilotage quotidien efficace de la licence.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

La promotion de la LP est assurée de façon conjointe et active par les enseignants du département GB, et le CFAIURC par des moyens d'information diversifiés. Chaque année, la LP reçoit entre 80 à 100 dossiers pour une capacité d'accueil de 25 places. De 2012 à 2016, 26 % seulement des candidatures provenaient la région Centre, indiquant une bonne ouverture de la formation à l'échelle nationale et dans une plus petite mesure, à l'échelle internationale. Sur ces cinq dernières années, l'effectif moyen tourne autour de 22 étudiants.

L'objectif de la formation est d'accueillir autant d'étudiants en formation initiale (FI) que d'alternants. Malgré les efforts conjoints des étudiants, de l'équipe de pilotage et du CFAIURC, l'effectif du groupe en alternance depuis trois ans n'a pas dépassé huit apprentis par an (environ 33,30 % de l'effectif global). On note une volonté de diversifier le recrutement par l'accueil de stagiaires de formation continue. Cinq VAE ont été réalisées depuis la création de la formation.

Le taux de réussite moyen sur les cinq dernières promotions est de 100 %, ce qui s'explique par les petits effectifs et l'encadrement soutenu dont ils bénéficient de la part de l'équipe pédagogique.

En corrélant les résultats de l'enquête nationale à 30 mois (sur trois promotions de 2011 à 2013) et de l'enquête interne à six mois (sur cinq promotions de 2011 à 2015), on estime qu'en moyenne, 71 % des diplômés seraient en emploi, 20 % en poursuite d'études, 5 % en recherche d'emploi et 4 % dans une situation autre comme en séjour à l'étranger. En s'intéressant aux deux dernières années, on observe une baisse du taux d'emploi (de l'ordre de 65 %) et un taux de poursuite d'études de 25 % en légère augmentation.

L'équipe pédagogique a pris conscience de la diminution du taux d'embauche ainsi que de la progression des poursuites d'études, du fait de masters demandeurs d'étudiants de LP. Une piste pour inverser cette tendance reste le développement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation.

Les deux enquêtes menées en 2012 et 2013 par l'OVE de Tours auprès des étudiants ayant suivi la LP en FI indique que la majorité trouve un emploi dans les six mois suivant l'obtention du diplôme. Cependant, on constate un taux important (de l'ordre de 50 %) de diplômés en 1^{ère} activité dont l'emploi n'est en adéquation ni avec le niveau, ni avec la spécialisation du diplôme ; ce qui devrait être sérieusement analysé par l'équipe pédagogique.

Place de la recherche

L'adossement à la recherche n'est pas une priorité pour la LP GEMD dont la vocation est professionnalisante. L'équipe pédagogique dispose toutefois de sept enseignants-chercheurs dont deux ont une activité de recherche au sein de l'unité mixte de recherche (UMR) « Cité, Territoire, Environnement et Société » (CITERES). Rien cependant dans le dossier n'indique de quelle façon ces deux enseignants peuvent utiliser leurs travaux de recherche dans le cadre de la formation.

Le dossier indique faire appel à un intervenant de l'institut national de la recherche agronomique qui, cependant, n'apparaît pas dans le tableau des intervenants professionnels.

Place de la professionnalisation

Les compétences professionnelles visées sont clairement annoncées et en cohérence avec le niveau d'étude attendu et la nature des métiers concernés. Les informations de la fiche du registre national des certifications professionnelles (RNCP) jointe au dossier sont suffisantes et claires mais il manque la durée du stage en entreprise pour les alternants. Le supplément au diplôme apporte les informations sur le statut professionnel du diplômé lui permettant de postuler sur les emplois cités.

La professionnalisation est bien abordée à travers l'UE2 « Environnement professionnel » qui représente 20 % du volume horaire global, les visites de sites et la construction du projet personnel professionnel. Les sujets de projets tutorés à la demande de professionnels et le stage en entreprise permettent aux étudiants d'enrichir leurs compétences et expériences professionnelles.

Place des projets et des stages

Le projet tutoré représente un volume horaire global de 150 heures réparties sur toute l'année, intégrant études théoriques et pratiques, en lien direct avec les professionnels. 10 coefficients sur un total de 76 lui sont attribués. Un suivi régulier de l'avancée des travaux est assuré par un tuteur universitaire ou professionnel. Les étudiants travaillent en binôme ; ce qui n'implique pas la gestion du travail de groupe. Le dossier manque de clarté concernant la place laissée au projet tutoré dans l'emploi du temps et ne précise pas comment ni sous quelle forme celui-ci est intégré dans la période d'activité en entreprise pour les alternants.

Le stage est très important dans la formation puisqu'il représente la moitié des crédits ECTS et 24 coefficients. Pour les étudiants de formation initiale, la durée du stage varie de 12 à 16 semaines mais elle peut être prolongée pour réaliser un « stage long ». Il est rappelé que la durée maximale du stage, fixée par l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif aux LP, est de 16 semaines. L'activité en entreprise pour les alternants représente 31 semaines réparties sur 5 périodes. La recherche de stage par l'étudiant est une démarche individuelle, efficacement aidée grâce au réseau de professionnels liés à la formation et au CFAIURC. Il bénéficie d'un suivi efficace de la part d'un tuteur universitaire.

Le projet tutoré comme le stage sont évalués à l'écrit par un rapport et à l'oral par une soutenance devant un jury de trois membres dont un professionnel. La pondération entre l'écrit et l'oral n'est pas précisée ni comment la gestion du projet et l'évaluation du maître de stage sont prises en compte.

Place de l'international

Sur les cinq dernières années, la formation a accueilli trois étudiants étrangers sans précision d'origine via Campus France et trois étudiants mexicains via le programme franco-mexicain de l'assemblée des directeurs d'institut universitaire de technologie. Ces ouvertures à l'international pourraient être élargies à d'autres pays d'Asie ou d'Afrique. Un tutorat personnalisé est mis en place pour accompagner les étudiants étrangers.

Une mobilité sortante des étudiants, soutenue par le service des relations internationales de l'Université de Tours, est possible au travers du stage de fin de LP et a concerné quatre étudiants sur les cinq dernières années.

7 % du volume horaire global sont réservés à l'apprentissage de l'anglais en groupes formation initiale et alternants séparés privilégiant l'oral. Ce volume pourrait être augmenté pour encourager la mobilité sortante. Une ouverture élargie à l'international sur la question de la gestion des déchets pourrait permettre d'améliorer l'attractivité et agrandir le bassin d'emplois.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

La procédure pour le dépôt des candidatures n'est pas renseignée. La sélection s'effectue en deux temps : d'abord, par l'étude du dossier puis, par un entretien individuel visant à bien identifier la motivation des candidats et leur projet d'insertion immédiate.

En moyenne, 47 % des recrutés sont titulaires d'un DUT (*Génie de l'environnement, Hygiène-Sécurité-Environnement, ...*), 30 % d'un brevet de technicien supérieur (BTS *Gestion protection de la nature, Métiers des services à l'environnement*), 10 % de licences à vocation scientifique (L2 et L3) et 13 % d'autres diplômes. Ils sont issus à 42 % de la région Centre Val de Loire. L'équipe pédagogique constate une faible demande de la part des L2 et a conscience de devoir intensifier sa communication pour l'accueil de ces étudiants. Une UE d'ouverture sur le traitement des pollutions eaux et déchets de 20 heures est proposée aux étudiants de L2 et L3 à l'Université de Tours mais il n'est pas indiqué si elle a permis d'augmenter l'attractivité de la formation auprès de ces étudiants.

Les échanges entre l'équipe pédagogique et les étudiants sont facilités par l'effectif limité et une localisation des salles d'enseignement et des bureaux dans le même bâtiment.

L'évaluation par contrôle continu constitue un bon moyen d'aider les étudiants dans l'acquisition de compétences en repérant assez vite les faiblesses ou lacunes de certains. L'encadrement est bien présent pour les projets tutorés comme pour les stages.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Les modalités des enseignements dispensés sont d'une grande diversité, mêlant présentiel, travaux de groupes, travaux en autonomie (forum des déchets), visites de sites. La répartition cours magistraux (CM 200 heures), travaux dirigés (TD 180 heures) et travaux pratiques (TP 70 heures) notamment consacrés à la visite de sites, laisse apparaître cependant un déficit en enseignement pratique ; les techniques relatives à l'ingénierie des déchets semblant trop peu abordées par une approche expérimentale (4,50 %).

Un dispositif d'adaptation aux étudiants ayant des contraintes particulières, le régime spécial d'études, a été mis en place par l'Université de Tours pour permettre à ce public de concilier leur situation particulière et la poursuite et réussite de leurs études.

Le numérique n'est présent dans l'univers des étudiants de la LP qu'à travers l'utilisation de l'ENT (Espace Numérique de Travail), de la plateforme Célène pour la mise à disposition de ressources pédagogiques, et de la salle informatique du département GB pour l'enseignement spécifique du système d'information géographique (SIG). Une intensification de l'usage des TIC tant pour la pédagogie que pour l'évaluation, est encouragée.

Evaluation des étudiants

Les étudiants sont évalués par contrôle continu à l'issue d'une même période sur tous les enseignements de cette période. Les modes d'évaluation sont variés : écrit, oral, jeux de rôle qui permettent également l'acquisition de compétences transversales. En revanche, le tableau des UE très incomplet ne permet pas de savoir comment ni sous quelle forme sont évalués les différents éléments constitutifs de chaque UE.

Aucun tableau de modalités de contrôle des connaissances structuré correspondant à une maquette détaillée de la LP GEMD n'est fourni si ce n'est un document général des modalités de contrôle des connaissances de l'IUT de Tours applicable au diplôme de LP.

Le jury de licence, renouvelable par année, a une composition adaptée réunissant le responsable de la formation, quatre enseignants du département GB intervenant dans la LP et deux professionnels. Il se réunit deux fois par an début juillet et fin août suite aux soutenances de stage. On peut s'étonner de l'absence de jury à l'issue du S5 pour le groupe en formation initiale.

La LP est décernée quand la moyenne égale ou supérieure à 10/20, est obtenue sur l'ensemble des UE ainsi que sur l'ensemble des deux UE constituées du projet tutoré et du stage.

Suivi de l'acquisition de compétences

Le retour des évaluations aux étudiants n'est pas assez explicite sans doute dû au grand nombre d'intervenants dans la formation (environ une quarantaine) et apparemment varie en fonction des enseignants. Ce point doit être amélioré pour permettre aux étudiants de comprendre et corriger les non acquis (par corrigés en ligne, corrections en salle,...)

Le suivi des compétences transversales, réalisé lors des multiples travaux demandés aux étudiants en mini-projets ainsi que le suivi des compétences pratiques, lors des restitutions de projet et de stage, sont assurés par un bon encadrement.

Concernant les alternants, le livret d'apprentissage doté de grilles d'évaluation constitue un très bon moyen de suivi de l'évolution de l'acquisition des compétences, et devrait être généralisé à tous les étudiants de formation initiale. Le supplément au diplôme conforme au modèle européen et la fiche RNCP fournissent toutes les informations quant aux compétences attendues, secteurs d'activité visés et types d'emploi accessibles. L'organisation de la formation pour les étudiants en formation initiale y est explicite mais devrait être plus clairement présentée pour ceux en alternance.

Suivi des diplômés

Outre les enquêtes à 30 mois sur le devenir des diplômés réalisées par l'OVE de Tours, la formation fait l'effort de réaliser des enquêtes en interne à six mois. De façon à obtenir des taux de réponse supérieurs à 90 %, celles-ci sont effectuées par mail ou téléphone. Une base de données des mails personnels des étudiants depuis la création de la formation a été constituée permettant de maintenir les contacts avec les anciens et de récupérer des offres de stage ou d'emploi. Une page Facebook a été créée et favorise les échanges entre anciens et futurs diplômés. Le suivi des diplômés est très actif mais il n'est pas indiqué s'il repose sur le travail d'une seule ou plusieurs personnes. Le dossier ne précise pas non plus le type de questions posées lors de ces enquêtes internes.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement (CP) de la formation, mis en place il y a trois ans, est composé d'enseignants, de professionnels de la formation ou non, et d'étudiants (entre 15 et 20 membres). La présence d'anciens diplômés à la place de quelques étudiants en cours de formation pourrait être un plus. Il se réunit une fois par an, ce qui paraît suffisant pour procéder aux éventuels changements pédagogiques permettant à la formation de rester en adéquation avec l'évolution du secteur. Les comptes-rendus des CP de juillet 2014 et 2015 ont été joints au dossier. Ces réunions de trois heures permettent également de revenir sur l'analyse du recrutement, des résultats, des informations sur le devenir des anciens et des évaluations des étudiants.

Deux procédures d'autoévaluation par les étudiants sont mises en place. La 1^{ère}, obligatoire et en présentiel, à l'initiative du responsable de formation, aborde le fonctionnement général de la LP et chaque enseignement. La 2nde mise en ligne par l'établissement apparaît redondante aux étudiants et le résultat transmis directement au formateur reste parfois confidentiel.

Les enquêtes à 30 mois permettent de bénéficier du recul des anciens par rapport au contenu de la formation et à son adéquation avec les besoins et attentes du secteur professionnel.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une formation pluridisciplinaire qui prend en compte la problématique « déchets » sous tous ses aspects.
- La bonne implication des professionnels.
- Un bon équilibre des effectifs selon des modalités d'ouverture très complètes.
- La bonne qualité de suivi des diplômés, en interne, des procédures d'autoévaluation, du suivi de l'apprentissage.

Points faibles :

- Un taux d'insertion professionnelle faible dont la tendance est à la baisse.
- La durée du stage qui excède parfois le maximum fixé par l'arrêté du 17 novembre 1999.
- La dispersion des interventions de professionnels nombreux entraînant une redondance de certains enseignements.
- Une maquette et des modalités de contrôle des connaissances insuffisamment détaillées.
- Les modalités du projet tutoré pour les alternants non définies.

Avis global et recommandations :

La LP GEMD de Tours propose une formation diversifiée sur l'ensemble des modes de gestion de toutes les catégories de déchets en étroite collaboration avec le monde socioéconomique, formant des professionnels capables de répondre aux besoins d'un secteur en constante évolution. Sa volonté d'élargir son public et de maintenir un groupe en alternance en nombre équilibré avec celui des étudiants en formation initiale est appréciable. Le taux d'insertion en baisse, associé à une augmentation des poursuites d'études doivent inciter à mener une réflexion plus poussée sur l'adéquation entre contenus pédagogiques et débouchés. Une vigilance au moment du recrutement doit être apportée quant à la motivation et au projet des candidats.

La formation doit faire attention à ne pas trop disperser ses enseignements et veiller à clarifier le tableau de sa maquette et de ses modalités de contrôle des connaissances liées aux différents éléments constitutifs. Les modalités du projet tutoré pour les alternants doivent être clairement établies.

Observations de l'établissement

Tours, le 20 mai 2017
Monsieur le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

Université
François-Rabelais
de Tours

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

www.univ-tours.fr

Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation

Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université
Philippe Vendrix

